

Ouagadougou, le 22 SEPT 2020

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de quatre (04) élèves Assistants des Affaires Economiques, session 2020.

Ce sont :

#### ASSISTANTS DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	BERE RUFINE	224671	1026_3718_8364_6715	07/05/80
2	DABINI LAMOURDIA	303091G	2610_3914_1458_2531	31/12/90
3	KABRE PIERRE	303345H	2610_5089_7046_0678	26/06/90
4	LEBRE MOHAMED	324884N	2610_1580_2803_2178	07/08/90
5	MALGO MATHIAS	324887F	2610_1970_8397_5436	19/02/91
6	NANA GASTON	328 198K	2610_8904_4756_5612	31/12/94
7	NANA JOSEPH	324882L	2610_4219_2174_7068	31/12/86
8	SANKARA OUMAROU	303351B	2610_2735_1302_0476	31/12/89

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

ASSISTANTS DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon